

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO / MME. SYLVIE CARREGA

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
16 Décembre 2016**

OBJET : Aide départementale à l'acquisition-amélioration de 14 logements en diffus à Marseille par la SAUES Habitat PACT Méditerranée

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 16 Décembre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'octroyer à la SAUES Habitat PACT Méditerranée une subvention globale de 178 304 € destinée à accompagner les travaux d'amélioration de 14 logements en diffus dans divers arrondissements de Marseille portant sur un montant de travaux prévisionnel TTC de 1 763 050 €,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention de mise en œuvre de ces aides et de réservation de 6 logements vacants,
- de procéder à l'affectation de crédits indiquée dans le rapport,
- d'approuver le montant des affectations et leurs modifications, comme indiqué dans le rapport et dans le document figurant en annexe II du rapport.

Cette action sera financée sur les crédits inscrits au titre de l'AP n° 2016-18008J, au chapitre 204, fonction 72, article 20423 dont la dotation est suffisante

A l'unanimité

ADOPTE
**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée